

Zeitschrift: Revue de Théologie et de Philosophie
Herausgeber: Revue de Théologie et de Philosophie
Band: 17 (1967)
Heft: 3

Nachruf: Pierre Bovet (1878-1965)
Autor: Rochedieu, Edmond

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

† PIERRE BOVET

(1878-1965)

D'autres ont déjà évoqué l'attachante personnalité de Pierre Bovet, faisant revivre ou l'ami, ou l'homme attaché à Grandchamp, ou le fondateur, avec Edouard Claparède, de l'Institut J.-J. Rousseau. On a montré aussi son action dans les mouvements pacifistes et les multiples contacts qu'il a cherchés puis maintenus avec tant de compatriotes ou d'étrangers, les utilisant souvent pour s'efforcer de reconstruire sur des bases plus saines notre monde ébranlé par deux guerres générales.

Nous voudrions, dans ces pages, insister plus particulièrement sur les qualités de psychologue et d'éducateur que Pierre Bovet eut à cœur de développer sans cesse, tant par l'étude que par la pratique.

Sa modestie et l'effacement volontaire dont il fit preuve durant les vingt années de retraite qu'il vécut dans le cadre d'une résidence campagnarde, ont parfois fait oublier le rôle qu'il a joué, placé comme il le fut, au premier rang des luttes d'idées et de méthodes. Son influence fut considérable et ne doit pas être sous-estimée. Or, si l'on n'y prend garde, les nouvelles générations ignoreront ce que représentèrent, en leur temps, les contributions originales d'un esprit auquel notre époque actuelle est plus redevable qu'elle ne le soupçonne.

* * *

Dans un hommage rendu tout récemment au professeur Jean Piaget, qui pendant douze ans fut le collaborateur de Pierre Bovet à la direction de l'Institut des sciences de l'éducation puis son successeur, le professeur Paul Fraisse rappelait qu'au dernier Congrès international de psychologie de Moscou, en été 1966, Jean Piaget lui-même avait relevé que si toutes les parties de la psychologie étaient à l'heure actuelle bien explorées, un domaine cependant faisait exception, le champ très vaste de l'affectivité¹. Or c'est précisément

¹ *Allocution du recteur. Hommage à Jean Piaget.* Georg, Genève, 1966, p. 17-18.

aux problèmes de la vie affective que Pierre Bovet a consacré ses principaux travaux, employant sa vaste expérience pédagogique et sa parfaite maîtrise des techniques psychologiques à pénétrer le secret des réalités morales et religieuses. Ayant eu, longtemps avant d'autres psychologues, l'intuition puis la certitude solidement motivée que la vie affective, sous le double aspect des valeurs morales et des transformations que produit chez un individu une foi religieuse authentique, méritait une étude attentive de la part des psychologues armés de méthodes d'investigation ayant fait leurs preuves, Pierre Bovet se mit à la tâche, et la moisson rapportée, qui d'ailleurs ne fut au moment même appréciée ni des théologiens protestants ni des psychologues de métier, constitue bel et bien un apport considérable à la connaissance psychologique de la vie affective de l'homme, dont ni les expérimentateurs ni les observateurs ne s'étaient beaucoup souciés.

Mais avant d'indiquer comment Pierre Bovet fut amené à centrer de plus en plus ses recherches psychologiques sur les problèmes moraux et religieux, il convient de rappeler, très succinctement, dans quel cadre intellectuel se poursuivit son activité.

Né le 5 juin 1878, il obtint en 1902 le grade de docteur ès lettres de l'Université de Genève, par la soutenance d'une thèse de valeur sur *Le Dieu de Platon d'après l'ordre chronologique des dialogues*¹. Puis, de 1903 à 1912, nommé à la succession d'Ernest Murisier, il enseigne la philosophie et la psychologie à l'Université de Neuchâtel. C'est alors que survient l'appel d'Edouard Claparède à collaborer à l'Institut Jean-Jacques Rousseau ouvert en octobre 1912, et dont il assumera la direction de 1912 à 1944. Conjointement à cette activité administrative, Bovet occupe pendant vingt ans la chaire de psychologie expérimentale à l'Université de Genève, de 1920 à 1940, devenant professeur ordinaire des sciences de l'éducation à cette même université de 1920 à 1944. Ayant pris sa retraite en 1944, il se retire dans le domaine familial des bords du lac de Neuchâtel, où la Communauté de Grandchamp et la Maison de retraite spirituelle qui lui est adjointe deviennent son centre de rayonnement.

Ajoutons à ces brèves indications qu'en de nombreuses occasions il eut la possibilité de parcourir l'Europe, entrant en rapport direct avec les personnalités les plus diverses et que trois grands voyages hors d'Europe contribuèrent puissamment à lui faire prendre conscience des grands problèmes qui se posent actuellement à notre monde. Tout d'abord, de juillet à octobre 1934, une visite en Afrique au cours de laquelle il prononça plus de trente conférences devant des auditoires toujours différents et dont il revint docteur *honoris causa*

¹ *Le Dieu de Platon d'après l'ordre chronologique des dialogues*. Genève, Kündig et Paris, Alcan, 1903.

de l'Université de Witwaters-Rand. Puis, de juillet 1937 à février 1938, ce fut le tour du monde, avec de longs arrêts principalement aux Indes, à Ceylan, en Australie et en Tasmanie, dont les Universités de Sydney et de Tasmanie lui conférèrent la maîtrise ès arts *honoris causa*. Enfin un voyage au Brésil en 1952 le conduisit de São Paulo à Bel Horizonte et Bahia, qui furent les principales étapes de son rôle de conférencier.

Rappelons encore, pour être complet, que de 1913 à 1950 Pierre Bovet fut membre du comité de rédaction de la *Revue de théologie et de philosophie* de Lausanne et qu'au moment où la mort le surprit, il préparait un ouvrage sur *Grammaire et morale*, revenant ainsi à l'un de ses intérêts permanents, sans doute hérité de son père, à savoir l'étude des langues et du langage.

* * *

Tel fut le cadre académique dans lequel se déploya l'activité de Pierre Bovet. Est-il besoin de souligner que celle-ci fut essentiellement celle d'un psychologue et d'un pédagogue ? Cependant, comme nous l'avons déjà noté, Pierre Bovet fut amené très rapidement à faire un choix parmi les multiples problèmes qui sollicitaient son attention et à s'incliner avec prédilection sur les mystères de la vie morale, puis de la vie religieuse.

Toutefois, en un certain sens, cette préoccupation apparaît déjà dans le premier ouvrage que nous venons de mentionner, sa thèse de doctorat sur *Le Dieu de Platon*. En effet, si Bovet pousse très loin à cette occasion le souci d'exactitude philologique et s'il tire effectivement des renseignements de grand intérêt de l'examen minutieux de l'ordre chronologique des dialogues — et nous trouvons ici la minutie du savant ne laissant échapper aucun détail, même le plus minime — il dépasse l'aspect formel de sa recherche pour déboucher sur les problèmes essentiels, en l'occurrence le problème religieux. La position de Bovet, encore au seuil de sa carrière universitaire, est typique à cet égard et laisse entrevoir une parfaite indépendance de jugement dès qu'il s'agit de questions où la vérité est en jeu. Ne craignant pas de s'opposer à l'un des grands maîtres de l'époque, le philosophe Alfred Fouillée, qui déniait au Dieu de Platon tout caractère individuel et personnel dans ses rapports avec l'homme et prétendait ne découvrir en lui que « l'unité de toutes choses dans la perfection »¹, Bovet, tout en admettant les réserves qui s'imposent quant aux termes employés, déclare catégoriquement : « Le Dieu de Platon est réel, individuel et personnel ; c'est une âme par-

¹ ALFRED FOUILLÉE : *La Philosophie de Platon*. Paris, 1869, 1888.

faite. » D'ailleurs il a pleinement conscience de rompre sur ce point avec les vues traditionnelles des historiens de la philosophie. Certes, le premier système de Platon, la théorie des idées, ne réserve aucune place à un Dieu personnel et individuel et rien n'autorise à l'identifier à l'idée du bien, comme d'aucuns l'avaient voulu faire. Mais la pensée de Platon ne s'est pas arrêtée à la théorie des idées ; une réforme de sa doctrine s'opère qui bientôt fera passer au premier rang les préoccupations relatives à l'âme, à la cause et au mouvement. C'est alors que le besoin même d'avoir, réalisées quelque part, ces notions parfaites que sont les idées, pousse Platon à admettre une âme parfaite, qui est Dieu. Or ce Dieu est en même temps la cause universelle et première, il est créateur du monde. « C'est ainsi, conclut Bovet, que Dieu est, pour la première fois, invoqué dans un système comme principe d'explication. A ce moment il entre dans la philosophie. Il n'en sortira pas de longtemps. »

Si nous avons tenu à citer les thèses principales de ce premier ouvrage de Pierre Bovet, c'est que nous y trouvons, comme préparées dès 1902, les grandes lignes de la carrière du psychologue-pédagogue qu'il sera : partant de l'objectivité scientifique la plus rigoureuse — ici l'examen philologique comparatif des dialogues de Platon, plus tard l'observation psychologique la plus exacte — il sait utiliser les résultats obtenus pour se pencher sur d'autres problèmes — dans sa thèse le sens profond de la croyance en Dieu chez Platon, plus tard le mystère de l'acte moral chez les sujets qu'il observe ou les enfants qu'il enseigne, et comment se développe en eux la piété.

Or, qu'il s'agisse de juger avec équité la religiosité d'un philosophe païen ou d'aborder l'étude psychologique d'un domaine laissé volontairement à l'écart par d'autres psychologues expérimentaux sous prétexte qu'aucune mensuration n'en est possible, Pierre Bovet ne craint pas de braver les préjugés positivistes de son temps, persuadé que la poursuite de la vérité possède en elle-même sa récompense et qu'un jour viendra où ce qui paraissait ne devoir être qu'une tentative utopique sans lendemain, puisque cette recherche se situait en dehors des engouements du moment, révélerait au contraire une ouverture vers des horizons nouveaux.

Débordé de travail, car il assume allégrement les charges de direction d'un institut où pour la première fois la psychologie est étroitement liée à la pédagogie, car il se dépense de tous côtés en voyages et conférences, collabore à de nombreux périodiques et multiplie les contacts personnels, Pierre Bovet apparaît au premier abord comme un excellent pédagogue doublé d'un psychologue parfaitement averti des problèmes de son temps. Fut-il davantage ? Trouvons-nous dans ses écrits cette flamme insolite qui soudain fait tressaillir, avertissant

que l'œuvre qui mûrit est autre chose qu'un bon résumé du savoir contemporain, qu'elle contient une pensée originale et que, de ce fait, elle apporte des matériaux nouveaux à l'édifice jamais achevé de la Sagesse humaine ?

C'est ce caractère de nouveauté et d'originalité que nous voudrions mettre en lumière, persuadé que l'humilité, qui chez lui ne cessait de grandir alors que passaient les années, a sans doute desservi Pierre Bovet dans l'appréciation de ses contemporains. En particulier nous aimerions montrer comment les préoccupations d'ordre moral et religieux, loin de rétrécir son champ visuel, furent au contraire à l'origine d'une ouverture au monde sans cesse accrue et l'incitèrent à mettre au point des méthodes permettant une étude de la vie morale et des comportements religieux qui puissent être acceptées par les psychologues et utilisées par les pédagogues.

LE PSYCHOLOGUE

C'est à l'occasion de son enseignement à l'Université de Neuchâtel, de 1903 à 1912, alors qu'il occupe la chaire de philosophie et de psychologie, que Pierre Bovet aborde de plein front les problèmes psychologiques. On se rappelle qu'il y succédait à Ernest Murisier, l'auteur d'un ouvrage sur *Les maladies du sentiment religieux*¹, paru en 1901 et qui fut l'un des premiers écrits français traitant de psychologie religieuse.

Dans l'article qu'il consacre à son prédécesseur, un an après son installation, soit en 1904, Pierre Bovet précise immédiatement les limites qu'il assigne à la psychologie religieuse, afin de dissiper à l'avance tout malentendu. La science nouvelle, déclare-t-il, doit appliquer ce que Théodore Flournoy a défini sous le nom de *principe de l'exclusion de la transcendance*. Dès lors elle ne se posera même pas la question de trouver dans l'étude des phénomènes religieux des arguments en faveur de l'existence de Dieu. Demeurant déterministe comme toutes les sciences, « la psychologie s'interdira de faire intervenir un absolu à aucun point de ses coordinations, mais elle ne menacera point pour cela la foi, parce que, phénoméniste et se reconnaissant telle, comme toute science sincère, elle avouera hautement qu'elle ne peut se prononcer sur la réalité intégrale »².

Si Bovet est resté fidèle à cet idéal d'objectivité scientifique toutes les fois qu'il se cantonnait dans des recherches de psychologie générale, nous verrons que ses expériences d'éducateur et surtout son

¹ E. MURISIER : *Les maladies du sentiment religieux*. Paris, Alcan, 1901.

² PIERRE BOVET : *Ernest Murisier*. Lausanne, Bridel, 1904, p. 25.

activité de directeur responsable de la formation de futurs pédagogues lui firent bientôt découvrir que la foi religieuse et les absolus qu'elle exprime sont des facteurs qui précisément exercent un rôle de coordination, si bien que le psychologue ne peut les ignorer sans mutiler du même coup la réalité psychologique. La pratique journalière d'une psychologie tout imprégnée de préoccupations pédagogiques l'obligea à constater que la prétention proclamée par certains hommes de science de ne se point prononcer sur la réalité intégrale est une prétention illusoire, car l'absence d'opinion, en cette matière, constitue déjà une option métaphysique.

D'ailleurs cette expression *exclure la transcendance* est apparue par la suite comme excessive et prêtant à malentendu. Chez Flournoy le mot *exclusion* n'était nullement synonyme de *négation*. Dès lors, comme l'a remarqué judicieusement Pinard de la Boullaye, n'eût-il pas été plus sage d'utiliser l'ancienne terminologie philosophique et de remplacer le verbe *exclure* par le terme *réserver* ? ¹

Quoi qu'il en soit et comme le reconnaît le Dr Ch. Odier, psychanalyste de renom : « Tôt ou tard, un moment arrive où le psychothérapeute, si imbu soit-il de ses principes scientifiques, doit devenir humain. Qu'il le veuille ou non, sa fidélité à sa mission thérapeutique le contraint à des infidélités à sa mentalité objective... Remplissant ce devoir professionnel, il se départit évidemment de sa neutralité méthodique dans la mesure même où le savant cède en lui la place à l'homme. » ²

Six ans après l'étude sur Murisier, Pierre Bovet donnait sa première contribution de psychologie scientifique, par des observations sur *L'originalité et la banalité dans les expériences collectives d'association* ³. Il s'agit là d'une recherche purement expérimentale poursuivie avec toute l'objectivité requise sur quatre groupes de dix élèves.

Or — et ce détail vaut d'être relevé — ce fut à l'occasion d'une autre expérience tout aussi objective, puisqu'elle se déroulait dans le laboratoire de psychologie expérimentale de l'Université de Genève, où Bovet avait tenu à refaire la plupart des expériences de Messer et de Bühler sur l'étude expérimentale du jugement et de la pensée par la méthode de l'introspection provoquée, ce fut à l'occasion de ces expériences qu'il eut son attention attirée par d'autres phénomènes psychologiques, d'un genre totalement différent, puisqu'ils relevaient du domaine de l'affectivité. Et c'est dans cette voie que désor-

¹ H. PINARD DE LA BOULLAYE : *L'étude comparée des religions*. Paris, Beauchesne, 1929, tome II, p. 307, note.

² Cité par GEORGES BERGUER : *Traité de psychologie de la religion*. Lausanne, Payot, 1946, p. 9-10.

³ PIERRE BOVET : *L'originalité et la banalité dans les expériences collectives d'association*. *Archives de psychologie*, X, p. 79-84.

mais Bovet orientera ses recherches, ne cessant de l'explorer et y réalisant une œuvre qu'il fut presque seul à accomplir ¹.

S'étant aperçu en effet que le dépouillement des procès-verbaux des expériences imaginées pour l'étude du jugement révélait un grand nombre de *sentiments* à coefficient affectif plus ou moins marqué et qu'en particulier la mention de *sentiments de devoir* se rencontrait à maintes reprises, Bovet comprit tout le parti qu'un psychologue pouvait tirer de cette observation s'il l'utilisait systématiquement. Trop souvent les descriptions du phénomène d'obligation restent vagues et peu satisfaisantes pour un esprit scientifique. Or n'importe-t-il pas de parler d'obligation morale en termes précis qu'un psychologue puisse entendre ? Cette présence de *sentiments de devoir*, ne serait-ce pas le détour bienvenu qui permettra l'exploration de ces zones si vastes de la psychologie qui demeurent encore dans les ténèbres, de ces « classes entières de faits de conscience dont on s'est à peine occupé » ² et qui relèvent des problèmes de la morale ?

Bovet sait parfaitement l'importance de la constatation qu'il a faite lui-même « à chaque pas avec un étonnement grandissant : il n'est presque pas de détail, dans l'état d'esprit du sujet soucieux d'accomplir la consigne que lui a donnée l'expérimentateur, qui n'ait son correspondant exact dans l'état d'âme de l'homme placé en présence de préceptes auxquels il reconnaît une portée morale » ³.

Ne se contentant pas de souhaiter la collaboration d'autres chercheurs qui examineront s'il est possible de « formuler en termes psychologiques ce qui distingue de la conscience du devoir en général la conscience du devoir moral » ⁴, Bovet tentera l'essai et s'efforcera d'explicitier clairement sa découverte.

Nous ne retiendrons, des multiples considérations pleines d'intérêt qui surgissent tout au long des soixante pages riches de substance de cette étude sur *La conscience de Devoir*, que les points qui indiquent des jalons sur la voie nouvelle qu'elles inaugurent, celle d'une « psychologie des faits moraux ».

Cherchant à évaluer l'exacte signification de cette « consigne » reçue par le sujet au cours d'une expérimentation psychologique, Bovet note d'abord qu'elle diffère d'un ordre quelconque, puisqu'elle concerne une action différée. D'ailleurs elle se suffit à elle-même et les états de conscience qu'elle provoque sont, jusqu'à un certain point, isolés de l'ensemble des préoccupations du sujet. Pourtant,

¹ PIERRE BOVET : *La conscience de Devoir dans l'introspection provoquée*. Genève, Kündig, 1910, extrait des *Archives de psychologie*, IX, p. 305-369.

² *La conscience de Devoir*, p. 307.

³ *Ibid.*, p. 308-309.

⁴ *Ibid.*, p. 309.

déjà à ce stade de consigne purement expérimentale, une distinction doit être faite, que la plupart des psychologues sont portés à méconnaître. La consigne pénètre dans la vie intérieure du sujet, elle en devient l'une des composantes. Or « les faits qui constituent l'ensemble de notre vie intérieure sont de deux espèces. Les uns sont en quelque façon *donnés*, ils constituent le *contenu* de notre expérience ; nous nous appliquons à les décrire et, plus ou moins bien, nous y réussissons. Ce sont des *états* de conscience. Les autres, nous les éprouvons comme des *actes*, mais, quelque humiliant que soit cet aveu pour la science des faits intérieurs, nous n'arrivons pas à en dire grand-chose. Ce sont des *fonctions* qui ne seraient rien, si les états ne leur fournissaient une matière à mettre en œuvre. »¹ Or la consigne est précisément l'un de ces *états*. Pour savoir ce qu'il représente pour le sujet, l'observation extérieure, valable pour les *actes*, est ici impuissante, car elle ne fait connaître autre chose que la présence de la consigne. Pour pénétrer le sens de la consigne telle qu'elle est ressentie par le sujet, l'introspection est indispensable.

Reprenant deux ans plus tard, sous un autre angle, le même problème de la nature profonde de la conscience de devoir et de ce qui la distingue de la conscience de la consigne, Bovet résume en dix thèses présentées à la Société suisse des neurologues, dont les assises se tenaient à Lausanne, ce qu'il appelle « les conditions psychologiques de la conscience de devoir »². Or plusieurs de ces thèses nous éclairent singulièrement sur le mûrissement de ses idées. Il n'hésite pas en effet — et à cette époque peu de psychologues auraient osé se compromettre ainsi — à souligner l'importance primordiale de la vie affective et il s'insurge contre les prétentions excessives d'une sociologie envahissante qui voudrait tout ramener à des interactions sociales. L'abus est ici manifeste, affirme-t-il, car « l'acceptation d'une consigne par le sujet suppose toujours entre celui-ci et l'auteur de la consigne un rapport *sui generis* de nature affective, dont l'amour et la crainte sont, à doses diverses, les constituants caractéristiques »³. Puis il insiste : « Déclarer que cet amour et cette crainte sont nécessairement d'origine sociale, c'est supposition gratuite ou pétition de principe. » Enfin il revient à l'idée qui lui est chère d'une psychologie scientifique qui étudierait les faits moraux et cette psychologie, à ses yeux, devra comporter les recherches psychanalytiques. Si l'on se rappelle qu'en 1912, date où il écrit ces lignes, l'œuvre de Freud est totalement inconnue en France où le premier ouvrage traitant de

¹ PIERRE BOVET : *La conscience de Devoir*, p. 311.

² VII^e Réunion des 4 et 5 mai 1912 à Lausanne de la Société suisse de neurologie : *Les conditions psychologiques de la conscience de devoir*.

³ *Ibid.*, thèse 8.

la psychanalyse, celui d'Hesnard et Regis, ne paraîtra qu'en 1913 et qu'à cette époque seuls deux congrès psychanalytiques avaient eu lieu, l'un à Zurich en 1907, l'autre à Nuremberg en 1910¹, on appréciera la parfaite information de Bovet et l'actualité de ses lectures. A ses yeux, tenir compte de l'école psychanalytique est une attitude qui va de soi. Écoutons-le : « Sans sortir de la science, il est tout aussi légitime d'attendre de la biologie et de la psychologie (notamment de la psychanalyse) que de la sociologie des lumières nouvelles sur la façon dont s'établissent les rapports qui, pour chaque individu, conditionnent tout le système de ses devoirs. »²

Une année s'écoule puis, en 1913, dans un article de la *Revue de théologie et de philosophie*, il reprend la même question, y ajoutant une touche nouvelle déjà sensible dans le titre, *Le mystère du devoir*³. Quelle est donc cette force secrète qui crée en l'homme le sentiment du devoir ? Repoussant l'explication avancée par quelques théologiens genevois — César Malan fils, Frommel, Fulliquet, G. Berguer — qui voyaient dans le moi subconscient l'intermédiaire indispensable de la grâce divine qui sollicite la volonté humaine et y suscite le sentiment d'obligation morale, Bovet aborde l'étude du devoir en le considérant uniquement comme un fait psychologique et en utilisant les méthodes inductives chères aux sociologues. Dès lors le sentiment du devoir lui apparaît comme constitué essentiellement par un conflit de tendances d'une espèce particulière et qui peut être réalisé expérimentalement. Écoutons-le : « Je m'en suis aperçu au cours d'expériences d'association, après lesquelles je demandais au sujet de décrire ce qu'il aurait éprouvé. Le sentiment de devoir faire ou ne pas faire quelque chose, le remords ou la satisfaction du devoir accompli, se retrouvaient dans le récit de ce qu'il avait éprouvé en mille nuances qui suggéraient des rapprochements et des parallèles avec bien des vicissitudes de l'histoire morale de l'humanité. C'est que les ordres donnés avaient une forme identique à celle de bien des lois civiles et morales. »⁴

Dès cet instant une définition provisoire s'impose à lui — et nous retrouvons dans ce *provisoire* la prudence de l'expérimentateur : « Le sentiment du devoir est le conflit de deux tendances dont l'une présente un caractère constant : celui d'être déclenché par une opération

¹ Voir A. HESNARD : *L'œuvre de Freud et son importance pour le monde moderne*. Paris, Payot, 1960, p. 20.

² VII^e Réunion des 4 et 5 mai 1912 à Lausanne de la Société suisse de neurologie : *Les conditions psychologiques de la conscience de devoir*, thèse 10.

³ PIERRE BOVET : *Le mystère du devoir* (*Revue de théologie et de philosophie*, 1913, p. 177-194).

⁴ *Ibid.*, p. 190.

particulière et d'évoquer, quand elle est contrecarrée, l'impératif qui lui a donné naissance. »¹

Toutefois ces impératifs sont des *consignes* dont le *contenu* oblige l'individu, et non simplement des comportements basés sur l'instinct ou sur des habitudes collectives. Le mystère du devoir ne se ramène donc pas à une force impersonnelle qui émanerait de la société comme telle, il ne réside pas dans une volonté sociale insaisissable, mais bien dans les consignes reçues puis acceptées. Or, pour quelle raison accepte-t-on une consigne, sinon parce que l'individu qui la propose est une personnalité *socialement* honorée, un ancien, un prêtre, un chef ?

« Ce rapport d'homme à homme, mélange à doses variables d'admiration, d'amour, de crainte, qui met un individu sous la dépendance spirituelle d'un autre — voilà, semble-t-il, le fait précis et concret qui explique le sentiment du devoir et ses caractères. »² Si bien que « le prestige de la loi ne s'explique que par le prestige de la personne de qui nous la tenons »³. Et Bovet de conclure : le mystère du devoir, c'est en définitive le mystère du prestige des personnalités. Puis il remarque, tout en se félicitant de ce que ses vues ne soient pas l'ultime explication, que son hypothèse englobe en réalité toutes les autres. Car elle tient compte, en premier lieu, de la *société* et des « meneurs », des hommes à prestige ; puis elle fait droit à la *raison*, non pas à la Raison abstraite mais bien à cette raison vivante grâce à laquelle chacune des consignes est élaborée et pensée par des individus ; enfin elle n'exclut pas une *action divine* conçue comme celle d'une volonté personnelle⁴.

Pierre Bovet — et nous l'avions noté dans une autre occasion — ne se fait pas faute ici de dépasser le fameux principe de l'*exclusion de la transcendance*, en fait impraticable puisque tout croyant imprègne de sa foi les présuppositions prératiocinables qui commandent à ses choix les plus objectifs, tout comme un incroyant développe une métaphysique dont les négations religieuses ne sont en réalité que des affirmations dépourvues d'objectivité. Soulignons cependant que c'est au cours de cette étude, qui date de 1912, que Bovet esquisse, en évoquant ce « mystère » du devoir, sa première tentative d'aborder les problèmes religieux. Or, nous le verrons, son expérience pédagogique lui révélera de plus en plus le rôle capital de la religion.

D'autre part, une dernière recherche de psychologie générale sur *Le respect*, parue en 1917, marque bien les préoccupations nouvelles du psychologue, puisque le sous-titre en est *Essai de psychologie*

¹ PIERRE BOVET : *Le mystère du devoir*, p. 190.

² *Ibid.*, p. 192.

³ *Ibid.*, p. 192.

⁴ *Ibid.*, p. 193.

*morale*¹. Constatant à quel point le respect est un sentiment dont l'objet est originairement une personne, un individu déterminé, sentiment où la part de l'inconscient est considérable et qui inhibe et restreint habituellement l'activité du sujet, il lui découvre deux causes inextricablement mêlées, l'amour et la crainte, ce qui l'apparente à la religion. Mais cette crainte et cet amour, Bovet refuse de les ramener à de simples formes complémentaires, selon la formule freudienne, d'un sentiment unique qui serait la *libido*. A ses yeux, une observation beaucoup plus simple doit éclairer le psychologue : l'amour et la crainte sont sous-tendus par un sentiment commun qui n'est autre que l'*admiration*.

Par ailleurs — et Bovet y insiste — le respect présente des effets sociaux : non seulement il assure la continuité d'une civilisation et d'une culture, mais il contraint l'homme à des jugements de valeur que l'on ne peut porter sans faire intervenir toute une conception personnelle de la vie et du monde. D'autre part l'on découvre bien souvent, chez un même individu, la coexistence de plusieurs respects rivaux et exclusifs, si bien que notre admiration peut aller successivement ou même simultanément à des respects contradictoires. Aussi faut-il chercher à voir clair dans les motivations secrètes de nos respects : nous ne les critiquerons efficacement qu'en établissant pour nous-mêmes des ordres de grandeur.

Au fond, conclut Bovet, une vie n'apporte la béatitude intérieure que dans la mesure où elle est dirigée par un sentiment que nous ne pouvons plus discuter, par un respect qui est tenu pour « ultime ». Et Bovet, parvenu à ce point d'une étude psychologique qu'il désire maintenir sur le plan de la plus stricte objectivité scientifique, ne peut s'empêcher d'agir exactement comme le fit cinquante ans plus tard un autre psychologue de Suisse romande, le professeur Charles Baudouin, préoccupé lui aussi par le double souci de faire œuvre scientifique tout en réservant à la vie morale sa place légitime : il évoque la légende de saint Christophe, qui porta sur ses épaules le Christ enfant et qui, à l'instant où ce fardeau l'écrase, trouve auprès de cet enfant le secours qui lui rend son ardeur². Et notre psychologue écrit : « Il nous sera bien permis cependant de faire allusion pour conclure à la façon dont s'est terminée cette « quête de Christofle » et celle de plusieurs de nos contemporains qui cherchaient avec lui « le greigneur prince du monde », celui qui put être l'objet d'un respect inconditionné. Quand ils l'ont eu trouvé, cet idéal suprême : Beauté, Vérité, Justice ou Amour — quand, devinant aux sentiments

¹ PIERRE BOVET : *Le respect, essai de psychologie morale* (*Revue de théologie et de philosophie*, 1917, p. 3-21).

² CHARLES BAUDOUIN : *Christophe le Passeur*. Paris, La Colombe, 1964.

de leur cœur qu'il y avait là plus qu'une idée, une personne, ils lui ont demandé son nom — plusieurs de nos contemporains ont, à leur grande surprise, entendu la même réponse que le bon géant de jadis : « Christofle, ne te émerveille... Je suis Christ, ton roy, à qui tu sers en ceste œuvre. » ¹

Ces mots, qui expriment admirablement la place que désormais les valeurs religieuses vont prendre dans la vie et l'œuvre de Pierre Bovet, ne doivent pas faire oublier qu'en d'autres circonstances celui-ci demeure le psychologue expérimental aux exigences les plus strictes. Telles seront les recherches qu'il entreprendra sur *Les enfants vagabonds et les conflits mentaux* (1924) ² ou sur *Les instincts de l'enfant* (1927), bien qu'en cette dernière étude, où l'auteur insiste sur la portée pédagogique d'une connaissance approfondie de l'aspect biologique de l'instinct, il montre que la religion est souvent associée à des sublimations d'instincts, réussies ou manquées, ou à la canalisation de telle ou telle tendance instinctive sur des voies bénéfiques ³.

En 1917 cependant, l'important ouvrage sur *L'instinct combattif, psychologie — éducation* ⁴ constitue une étape décisive. En bref, tout le volume révèle une intention pédagogique, qui s'affirme de page en page, puisqu'il s'agit, pour l'éducateur, d'utiliser au mieux le dynamisme de l'instinct combattif, qu'il soit question du bien de l'enfant ou de l'équilibre social. Et Bovet ne se fait pas faute non plus de montrer les conséquences funestes d'un instinct combattif mal éduqué ou débridé.

Toutefois nous découvrons dans ce volume, mêlées aux observations psychologiques et aux conseils du pédagogue plein d'expérience, d'autres considérations qui sans conteste relèvent de la psychologie morale et de la vie religieuse. « J'appelle moraux, nous dit l'auteur, des impératifs dans lesquels la préoccupation des conséquences n'intervient pas. » ⁵ Partant de là, tout un chapitre est consacré à l'éducation morale et aux habitudes chevaleresques que sut exalter chez les jeunes, à l'âge batailleur de l'adolescence, un éducateur de génie tel que Baden-Powell.

Après avoir souligné qu'au fur et à mesure que la personnalité s'enrichit, l'instinct de combat se complique en s'alliant à d'autres instincts et qu'ainsi l'ennemi à combattre, pour ne citer que ce seul

¹ PIERRE BOVET : *Le respect. Essai de psychologie morale*, p. 20.

² PIERRE BOVET : *Enfants vagabonds et conflits mentaux* (*Journal de psychologie normale et pathologique*, Paris, 1924, p. 236-240).

³ PIERRE BOVET : *Les instincts de l'enfant* (*Foi et Vie*, 1927, p. 216-222).

⁴ PIERRE BOVET : *L'instinct combattif. Psychologie — Éducation* (Neuchâtel, Delachaux & Niestlé, 1917).

⁵ *Ibid.*, p. 110.

exemple, cesse d'être une personne concrète pour devenir tout ce qui fait obstacle à l'essor de l'idéal, il note qu'au terme de cette dépersonnalisation apparaît un programme moral qui fait sa part à chacun des deux grandes attitudes morales, à l'amour et à la lutte, si bien qu'une haine implacable du mal va de pair avec une pitié indulgente pour le coupable, victime des forces ennemies ¹.

Poussant plus avant l'analyse, Bovet se garde d'identifier la sublimation de l'instinct combatif avec l'expérience religieuse ; au contraire, il met en lumière leurs différences. D'une part, remarque-t-il, l'expérience religieuse comprend d'autres données que ces éléments de lutte, et d'autre part l'instinct sublimé tient une place considérable dans nombre d'attitudes qui n'ont rien de spécifiquement religieux. Dès lors il faut admettre que l'expérience religieuse a deux aspects : l'un d'abandon en vue de l'union avec la divinité, l'autre de lutte dans son effort contre le mal. Les deux comportements se complètent : la sublimation de l'instinct combatif y représente l'élément moral tandis que la sublimation de l'instinct sexuel en devient l'élément quiétiste. Et finalement Bovet s'interroge : ces deux instincts, celui de lutte et celui d'abandon, que tant de faits nous montrent étroitement unis, ne sont-ils pas deux formes d'un même élan vital, dont l'expérience religieuse totale serait la sublimation intégrale ? ²

Ne trouvons-nous pas, dans ces propos qui sont antérieurs de quatorze ans à l'ouvrage de Bergson sur *Les deux sources de la morale et de la religion*, l'une des thèses chères à Bergson et qui deviendra célèbre précisément par la diffusion des *Deux sources* ?

LE PÉDAGOGUE

Sous l'influence de ses responsabilités de pédagogue profondément engagé dans son travail, puisqu'il s'agit pour Pierre Bovet, non seulement d'éduquer des enfants, mais de former les maîtres qui les éduqueront, il introduit de plus en plus les valeurs morales et religieuses dans ses recherches psychologiques. Et l'on ne s'étonnera pas si, dans le domaine pédagogique, la même évolution se produit.

Dans les débuts, ses travaux de pédagogue ne sortent pas des limites habituellement assignées à ce genre d'écrits. Une étude sur William James, en 1910, montre l'intérêt que des éducateurs peuvent retirer de la fréquentation de ce psychologue ³. En 1914, l'*Apprécia-*

¹ PIERRE BOVET : *L'instinct combatif*, p. 144.

² *Ibid.*, p. 174.

³ PIERRE BOVET : *William James, psychologue. L'intérêt de son œuvre pour les éducateurs*. (Conférence à la Société pédagogique neuchâteloise, 24 septembre 1910.)

*tion objective de la valeur par les échelles de Thorndike*¹ est une mise au point utile ; et la note publiée *A propos de vocabulaire*², en 1916, donne des renseignements intéressants sur une enquête poursuivie auprès d'un certain nombre d'enfants.

En 1917, nous l'avons dit, deux ouvrages marquent une approche pleine de promesses, par des méthodes psychologiques nouvelles qu'il met au point, de faits psychologiques peu étudiés, le *respect* et l'*instinct combatif* dont les incidences pédagogiques sont évidentes. Et c'est alors que les valeurs morales et religieuses, que les éducateurs ses contemporains, suivant leur tendance philosophique, acceptent sans critique ou repoussent sans examen, vont prendre place à la fois dans l'étude psychologique et dans la pratique pédagogique.

Mais ces préoccupations nouvelles n'empêchent nullement le directeur de l'Institut J.-J. Rousseau de s'intéresser aux problèmes de pure pédagogie qui surgissent de toutes parts. Qu'il s'agisse de *La réforme scolaire de l'Université* (1920)³, de l'utilisation de la psychanalyse par les éducateurs⁴, de sa participation au *III^e Congrès international d'éducation morale* en 1922, d'informer sur *La psychologie et l'école aux U.S.A.*⁵ ou du *Bilinguisme et éducation*⁶, en toutes circonstances notre psychologue-pédagogue sait être présent et ses contributions sont toujours appréciées.

Lorsqu'en 1932 il rédige la plaquette *Vingt ans de vie, l'Institut J.-J. Rousseau de 1912 à 1932*⁷, Pierre Bovet se mue en historien qui sait puiser avec discernement dans la masse énorme de documents mis à sa disposition et qui rappelle alors à ses lecteurs que la véritable origine de l'Institut doit être cherchée, non pas dans une décision des autorités chargées de l'instruction publique, mais dans l'élan donné par Théodore Flournoy aux recherches de psychologie expérimentale. Grâce à cette impulsion contagieuse, un premier Séminaire de pédagogie expérimentale est ouvert par Ed. Claparède en 1906 puis, entraînés par la même inspiration, ce seront, dès 1912, les cours de l'Institut J.-J. Rousseau, où l'enseignement ne cessera d'unir la psychologie expérimentale à la pédagogie.

¹ PIERRE BOVET : *L'appréciation objective de la valeur par les échelles de Thorndike*, *Archives de psychologie*, 1914.

² PIERRE BOVET : *A propos de vocabulaire. Intermédiaire des éducateurs*, 1916.

³ PIERRE BOVET : *La réforme scolaire de l'Université*. Forum, Neuchâtel, Genève, 1920.

⁴ PIERRE BOVET : *La psychanalyse et l'éducation*. (1920).

⁵ PIERRE BOVET : *La psychologie et l'école aux Etats-Unis* (Stiftung Lucerna, 1927).

⁶ PIERRE BOVET : *Bilinguisme et éducation* (conférence publiée par le Bureau international de l'Education, Genève, 1928).

⁷ PIERRE BOVET : *Vingt ans de vie. L'Institut J.-J. Rousseau de 1912 à 1932* (1932).

Qu'il soit question des *Origines fribourgeoises de l'enseignement moral et civique*¹, de *L'éducation philanthropique dans la Genève de Pictet de Rochemont*², des *Ecoles nouvelles d'autrefois : Louis Perret et les débuts de l'enseignement mutuel en Suisse française*³, de *Bergson et le problème de l'éducation*⁴ ou d'informations précieuses sur *Les écoles pauvres d'hier et de demain*⁵ et du message spirituel laissé par Pestalozzi⁶, dans chacun de ces écrits les préoccupations morales et religieuses se trouvent étroitement liées aux considérations pédagogiques.

D'autre part, sur le plan technique de la pédagogie, Bovet ne cesse d'apporter de judicieux conseils. *Les devoirs de l'orienteur*⁷, *L'éducation du caractère et ses étapes*⁸, *L'éducation du caractère : Baden-Powell*⁹, autant de brochures riches de sève et d'expérience, où toujours une solide armature psychologique étaye l'édifice construit par le pédagogue.

Néanmoins, comme nous l'avions remarqué, plus augmente le poids des responsabilités et plus le chercheur découvre l'importance de la vie religieuse, plus il insiste sur l'équilibre harmonieux qu'apporte aux individus, et tout particulièrement aux éducateurs, une foi chrétienne authentique.

Déjà dans son étude sur *Le respect. Essai de psychologie morale*¹⁰, nous avons vu Pierre Bovet proposer une explication qui englobe non seulement la *société* et la *raison*, mais aussi l'*action divine*. Or, après avoir mis en lumière les divers conflits qui peuvent surgir, à l'intérieur même du christianisme, entre l'obéissance à Dieu, qui veut être honoré sans restriction, et le respect dû à des êtres humains, Pierre Bovet conclut par une véritable profession de foi qu'il illustre, nous l'avons relevé, par la légende de saint Christophe portant l'enfant Jésus. Les dernières lignes du commentaire méritent d'être

¹ PIERRE BOVET : *Les origines fribourgeoises de l'enseignement moral et civique* (1932).

² PIERRE BOVET : *L'éducation philanthropique dans la Genève de Pictet de Rochemont* (extrait de *L'éducation en Suisse*, 1938).

³ PIERRE BOVET : *Ecoles nouvelles d'autrefois : Louis Perret et les débuts de l'enseignement mutuel en Suisse française* (1938).

⁴ PIERRE BOVET : *Bergson et le problème de l'éducation. Educateur et Bulletin corporatif*, 1941.

⁵ PIERRE BOVET : *Ecoles pauvres d'hier et de demain. Revue des Sciences pédagogiques*, 1945.

⁶ PIERRE BOVET : *Il messaggio di Pestalozzi. Il Ponte*, 1948.

⁷ PIERRE BOVET : *Les devoirs de l'orienteur* (1934).

⁸ PIERRE BOVET : *L'éducation du caractère et ses étapes. L'Ecole nouvelle française*, 1950.

⁹ PIERRE BOVET : *L'éducation du caractère : quels enseignements pouvons-nous tirer à cet égard de la méthode de Baden-Powell ?* (A.R.E.A., Ferme-école provinciale de Waterloo, Belgique, 1955).

¹⁰ Voir note 1, p. 12.

citées, car elles nous montrent comment un pédagogue possédant à fond son métier, après avoir sondé les problèmes psychologiques qui permettent une meilleure connaissance de l'enfant, est amené à inviter d'autres éducateurs, non pas à de nouvelles recherches sur le plan intellectuel, mais à se soumettre à un mode de vie tout imprégné de foi chrétienne. « Pour ces petits, mettons-nous au service d'un grand idéal. Respectons quelque chose et quelqu'un qu'ils puissent, après nous, respecter. De façon que le respect que nous leur inspirons, bien loin de contrecarrer celui qu'ils ressentiront à leur tour pour un idéal inconditionné, les y prépare au contraire. Soyons nous-mêmes si respectueux de ce qui est souverainement respectable, que nos enfants n'aient point à nous haïr pour devenir disciples du Maître qu'ils choisiront. » ¹

Plusieurs articles et ouvrages importants témoignent de la valeur que Pierre Bovet attachait aux questions de pédagogie religieuse. Cependant c'est avant tout le volume intitulé *Le sentiment religieux et la psychologie de l'enfant*, paru en 1925 puis réédité, avec quelques adjonctions, en 1951, qui nous livre à cet égard les pensées les plus intimes et la position particulière de Pierre Bovet ².

Notons dès l'abord de quel genre furent les enrichissements de la deuxième édition. L'auteur s'en explique lui-même. Sur certains points, nous dit-il, le complément d'information est purement psychologique et scientifique. Il s'agit de nouvelles découvertes, dans le champ de la psychanalyse, sur le complexe d'Œdipe dont on s'aperçoit qu'il culmine entre cinq et six ans, ce qui corrobore ce que Bovet avait relevé quant à la première crise religieuse de l'enfant. Puis des précisions apportées par de récentes études sur l'ambivalence des sentiments filiaux, l'apport des travaux de C. G. Jung sur le rôle du père, de ceux de Pfister pour l'utilisation de la psychanalyse dans l'éducation chrétienne, l'emploi du rêve éveillé en pédagogie, enfin la découverte, qu'il fit personnellement à la suite d'une lecture attentive de l'œuvre de Pestalozzi, de la place que prend chez cet auteur l'expérience paternelle et filiale.

Mais d'autres développements touchent à des questions spirituelles et religieuses, et c'est avec émotion que l'on écoute cet homme qui, au soir de la vie — en 1951 Bovet a 73 ans — jette un regard en arrière et voit surgir la figure de son père. Grâce à lui, nous dit-il, « j'ai vu plus clairement que ce n'était le cas vers le milieu de ma vie, quelle est la fin de l'homme, comment le commandement d'amour, qui résume en effet la loi et les prophètes, a été porté à une hauteur

¹ *Ibid.*, p. 21.

² PIERRE BOVET : *Le sentiment religieux et la psychologie de l'enfant*. (Deuxième édition refondue et augmentée, Delachaux & Niestlé, Genève-Neuchâtel, 1951.)

plus grande encore par le « commandement nouveau » du Christ, qui est encore un commandement d'amour. »¹

D'ailleurs Pierre Bovet a bien le sentiment de donner, dans cette seconde édition d'une œuvre qui lui tient à cœur, comme un testament spirituel. Bien souvent, nous confie-t-il, des éducateurs placés en face des problèmes délicats que pose la religion de l'enfant, l'ont interrogé avec anxiété. Ce livre dira comment il leur a répondu, « dans l'espoir que des réponses imparfaites dictées par une expérience religieuse insuffisante aideront mes lecteurs à diriger leur regard toujours plus haut »².

On sait les thèses générales développées par l'auteur. Renonçant aux définitions logiques ou philosophiques de la religion, il préfère s'en remettre à la méthode génétique. « C'est aux premières manifestations du sentiment religieux non de l'espèce, mais dans l'individu que nous proposons de recourir. »³ Or ces expériences témoignent d'une très grande variété, qui déjà se rencontre chez l'enfant. Pourtant un élément commun les unit quand il s'agit d'états d'âme enfantins : le facteur personnel y joue un rôle prépondérant et le monde, aux yeux des petits, manifeste toujours une *personne*, si bien que lorsque surgit l'expérience morale de la faute, celle-ci sera toujours conditionnée par des sentiments personnels. Dès lors, ne convient-il pas de chercher l'origine du sentiment religieux dans le groupe des sentiments personnels ?

Parmi ceux-ci, Bovet n'en découvre pas de plus primitif que le sentiment filial qui d'abord s'adresse à la mère, puis très rapidement au père, en qui l'enfant découvre un être tout-puissant et omniscient, auquel il voue sa première adoration. Bientôt cependant survient la première crise religieuse, inévitable mais en même temps bénéfique puisqu'elle permet à l'enfant de franchir une étape. L'expérience de la vie l'oblige en effet à reconnaître que le père n'est pas le dieu qu'il imaginait ; et cette découverte lui permettra de transférer sur un être plus lointain les attributs merveilleux qu'il prêtait à ses parents.

D'autre part, au cours de ce processus, l'enfant passe de l'amour exclusif de la mère à une autre sorte d'amour, celui qu'il éprouve pour son père souvent plus distant, et dans lequel s'introduit une part de crainte. C'est de ce mélange d'amour et de crainte que va naître le respect, et c'est à l'existence de cette étape intermédiaire que l'homme doit sans doute de concevoir Dieu comme un père plutôt que comme une mère, si tendrement qu'il en vienne à l'aimer.

Toutefois on constate que, dans certains cas, l'enfant peut arriver, indépendamment de toute influence extérieure, à mettre dans la

¹ PIERRE BOVET : *Le sentiment religieux et la psychologie de l'enfant*, p. 7.

² *Ibid.*, p. 8.

³ *Ibid.*, p. 14.

Nature, ou derrière la Nature, des personnes très puissantes. Tel fut le cas d'enfants sourds-muets, dont le besoin d'adoration se tourna vers le Soleil ou la Lune.

Si les idées de l'enfant, lorsqu'il cherche à donner une expression à ses croyances, sont parfois étranges, ses expériences religieuses sont en revanche singulièrement profondes. Et Bovet ne se fait pas faute d'apporter à l'appui de cette affirmation toute une série de récits savoureux. D'ailleurs, au total, l'enfant n'est-il pas très près de nous dans le domaine religieux, « participant avec nous de la grâce divine » bien avant qu'il ait terminé son instruction religieuse ?

Pourtant il ne faut pas oublier — et c'est maintenant le pédagogue qui parle en Bovet — que « les images difformes de la divinité, qui se tracent dans l'esprit des enfants, n'y restent toute leur vie que si l'enseignement et l'exemple qu'ils reçoivent de ceux qui furent leurs premiers dieux les empêchent de s'en dégager » ¹.

Certes, l'éducation religieuse risque toujours d'être un asservissement. Mais une éducation chrétienne véritable saura maintenir vivant le respect de la personne humaine et de son mystère. C'est en plaçant très haut l'idéal du Maître seul digne d'être servi, que ce service deviendra une « parfaite liberté ». L'éducation authentique implique toujours une reconnaissance de la valeur de la personnalité individuelle. Mais, soyons-en conscients, entretenir chez nos enfants et en nous-mêmes ce respect pour des hommes libres, c'est les engager à admirer beaucoup d'hérétiques et de martyrs et, qui sait ? à souffrir avec eux.

Quant à l'éducation proprement chrétienne, c'est l'éducation religieuse qui s'inspire du Christ, de son enseignement aussi bien que de son exemple. Et Pierre Bovet tient à mettre en relief à ce propos « l'accord de ce que Jésus lui-même place au centre de son enseignement avec ce que l'histoire du développement religieux de l'enfant nous a conduit à considérer comme l'étape finale : l'attribution des perfections paternelles à Celui dont toute famille, toute patrie tire son nom » ².

Mais sachons veiller à ce que cette éducation ne verse pas dans un intellectualisme desséchant, ce qui trop souvent fut le cas dans les catéchismes réformés où toujours l'on insiste sur la nécessité de *connaître Dieu*, mettant l'accent sur le dressage de l'intelligence alors qu'il importerait avant tout de former l'enfant à aimer Dieu et à aimer son prochain.

A cet égard, l'éducation chrétienne devra se présenter comme une *éducation fonctionnelle*, au sens où Claparède entendait ces termes.

¹ PIERRE BOVET : *Le sentiment religieux et la psychologie de l'enfant*, p. 79.

² *Ibid.*, p. 108-109.

Autrement dit, elle envisagera les processus mentaux comme des fonctions qui entrent spontanément en jeu lorsque sont présents certains besoins ¹. Par conséquent il suffira, pour rendre l'enfant actif dans son attention, de le placer dans des circonstances propres à éveiller ces besoins, ces désirs. Dans une pareille perspective l'éducateur se rappellera que beaucoup de récits de l'histoire sainte retentissent dans le subconscient des enfants, y suscitant des sentiments apparentés au sentiment filial, autrement dit au sentiment religieux.

« Deviens ce que tu es. » Cette vieille maxime de Pindare, reprise par la suite par plus d'un philosophe, reste vraie dans le domaine de l'éducation : « Toute éducation qui atteint son but conduit à la restauration de l'unité intérieure compromise, désormais placée au service d'un grand idéal. » ² Tel devrait être le cas d'une éducation chrétienne bien conduite, puisque par son moyen le sentiment religieux, prolongement de l'amour filial et de ce fait indéracinablement ancré dans toute âme humaine, trouve son plein épanouissement.

LE PHILOSOPHE

On s'en souvient : la thèse de doctorat de Pierre Bovet traitait du Dieu de Platon. Cette étude chevauchait deux domaines, la philosophie et la religion. Mais nous avons vu l'ampleur que prirent, au cours des années, les préoccupations religieuses chez Pierre Bovet. Une question se pose donc : qu'est-il advenu de sa réflexion philosophique ?

Bien qu'entraîné *per forza* dans les eaux de la psychologie et de la pédagogie, Bovet n'a jamais cessé de s'intéresser à la philosophie. Dès son arrivée à Neuchâtel, comme successeur du professeur Muri-
sier à la chaire de philosophie et de psychologie, il donne une étude sur *Le premier enseignement de la philosophie à Neuchâtel* ³. La même année il s'intéresse à *Léon Bourgeois : son projet d'édition des œuvres de Leibnitz* ⁴. Puis, en 1907, c'est une communication sur *La vocation de Socrate* ⁵, suivie en 1909 d'un examen de *La philosophie d'Ernest*

¹ On notera la ressemblance frappante entre ce qui est dit ici des *fonctions* et ce que C. G. Jung attribue aux *archétypes*.

² PIERRE BOVET : *Le sentiment religieux et la psychologie de l'enfant*, p. 145-146.

³ PIERRE BOVET : *Le premier enseignement de la philosophie à Neuchâtel*, 1731 (leçon d'ouverture, Académie de Neuchâtel, 22 avril 1904).

⁴ PIERRE BOVET : *Léon Bourgeois : son projet d'édition des œuvres de Leibnitz* (1904).

⁵ PIERRE BOVET : *La vocation de Socrate* (1907).

Naville¹, que complètent en 1911 deux articles importants sur *La philosophie de M. Bergson*².

OUVERTURE AU MONDE

Mais d'autres problèmes encore, qui tranchent avec l'étroitesse relative du cadre intellectuel où Pierre Bovet évoluait, ont sollicité à plus d'une reprise sa pensée, l'entraînant vers la littérature, les sciences, la linguistique ou les questions internationales.

Dès 1904, c'est un article sur *Mariano, moderniste italien*³. Puis, en 1917, il s'évade en compagnie d'un ami, G. Du Pasquier, dans une *Récréation mathématique : le jeu de la Ziggurat*⁴. Viennent des considérations sur *La langue auxiliaire internationale : espéranto ou basic ?*⁵, deux études sur Comenius, l'une datée de 1943, *Jean Amos Comenius, un patriote cosmopolite*⁶, l'autre écrite en 1957, *Comenius l'Européen*⁷. A quoi s'ajoutent des pages *A la mémoire de Frank Abauzit*⁸ dans lesquelles Bovet apporte l'émouvant témoignage d'une amitié qui fait revivre celui qu'il a connu. En 1938, la question juive devient aiguë ; il la traite avec courage et générosité : *Ce que les Juifs sont pour nous*⁹.

Enfin l'édition des *Lettres de Vinet*¹⁰, deux volumes de la nouvelle édition parus en 1948, occupent les loisirs d'une studieuse retraite, auxquelles se joignent tout naturellement un important article sur *Neuchâtel et Neuchâtelois dans la correspondance et les agendas d'Alexandre Vinet*¹¹, ainsi qu'en 1950 *Un chapitre inédit de la vie de Vinet : son voyage et son séjour dans le Midi de la France dans l'été 1825*¹².

¹ PIERRE BOVET : *La philosophie d'Ernest Naville*. Coenobium, 1909.

² PIERRE BOVET : *La philosophie de M. Bergson*. Semaine littéraire, octobre 1911.

³ PIERRE BOVET : *Etude sur Mariano, Italien moderniste*. Foi et Vie, 1904.

⁴ PIERRE BOVET et G. DU PASQUIER : *Récréation mathématique : le jeu de la Ziggurat* (1917).

⁵ PIERRE BOVET : *La langue auxiliaire internationale. Espéranto ou basic ? Revue internationale de pédagogie*, 1932-1933.

⁶ PIERRE BOVET : *Jean Amos Comenius, un patriote cosmopolite*. Genève, 1943.

⁷ PIERRE BOVET : *Comenius l'Européen*. Vie protestante, avril 1957.

⁸ PIERRE BOVET : *A la mémoire de Frank Abauzit*. Revue de théologie et de philosophie, 1939.

⁹ PIERRE BOVET : *Ce que les Juifs sont pour nous*. Revue juive de Genève, 1938.

¹⁰ *Lettres de Vinet*, volumes I et II, éditées par PIERRE BOVET, Lausanne, Payot, 1948.

¹¹ PIERRE BOVET : *Neuchâtel et Neuchâtelois dans la correspondance et les agendas d'Alexandre Vinet*. Neuchâtel, 1945.

¹² PIERRE BOVET : *Un chapitre inédit de la vie de Vinet. Son voyage et son séjour dans le Midi de la France dans l'été 1825*. Bulletin de la Société de l'Histoire du protestantisme français, 1950.

LE CROYANT

A plusieurs reprises, nous avons eu l'occasion de relever à quel point la foi personnelle de Pierre Bovet a contribué au développement harmonieux de sa pensée, donnant à ses recherches tant de psychologue que de pédagogue une orientation particulière qui finalement le dirigea, muni de toutes les ressources de son expérience, sur des sentiers demeurés jusqu'alors à peu près inexplorés.

Il est donc normal qu'au terme de cette notice nous disions, en quelques mots discrets, ce que fut sa foi personnelle, démarche singulièrement facilitée par plusieurs de ses écrits, bien qu'en ces questions les documents les plus sûrs et les plus révélateurs seraient les confidences qui jaillirent spontanément dans les lettres que Pierre Bovet adressait à ses intimes.

Pourtant, utilisant ce qui a été publié par les soins de l'auteur, nous pouvons nous faire une idée du climat spirituel qui fut le sien.

Un premier écrit lui fait prendre position dans une question religieuse qui se débattait à l'époque, soulevant bien des passions dans le pays de Neuchâtel, celle de la séparation de l'Eglise et de l'Etat. Mais un point compliquait le problème : de nombreux partisans de la séparation estimaient indispensable une confession de foi. Quelle sera, dans ces conditions, l'attitude de Bovet ? Il l'expose avec netteté, joignant l'humour à la rigueur des arguments, dans une petite brochure parue en 1906, *La séparation et l'Eglise nationale*¹. S'y posant en fervent partisan de l'Eglise nationale, il en résume les principes en quelques thèses qu'il développe par la suite. La base de l'Eglise nationale est triple : 1) Une entière liberté de doctrine : « La conscience de l'ecclésiastique est inviolable ». 2) L'indépendance à peu près complète de l'Eglise locale, ce qu'on est convenu d'appeler le *congrégationalisme*. 3) La porte grande ouverte à tous, le *multitudinisme*.

Sur tous ces points son accord est complet. Puis il met l'accent sur l'erreur que constituerait à ses yeux l'introduction d'une *confession de foi*. Les statuts de l'Eglise, estime-t-il, doivent être, non pas un résumé des croyances indispensables, mais la proclamation d'un idéal de vie et d'activité, un programme qui invite à marcher et à conquérir. Avec éloquence, il proclame l'entière liberté doctrinale et sur ce point sa conclusion est significative, dans laquelle d'ailleurs il glisse un mot de Tomy Fallot :

« Oui, je l'avoue, quand je cherche à deviner ce que le siècle qui vient de s'ouvrir apportera de beau, de grand et — pour autant que

¹ PIERRE BOVET : *La séparation et l'Eglise nationale*. Delachaux & Niestlé, Neuchâtel, 1906.

quelque chose est nouveau — de nouveau au monde, j'aime à me représenter une époque où les Eglises fondées sur des confessions de foi, qui tôt ou tard divisent, auront été remplacées par des sociétés religieuses telles que « lorsqu'un homme voudra en devenir membre, on ne lui demandera pas : « Que penses-tu de Jésus ? » mais : « Que veux-tu faire pour lui ? » (Fallot : *Les fraternités de demain*)¹. Puis il conclut : « Tous ceux que les credos alarment et repoussent, mais que la parole et la personne du Christ troublent dans leurs consciences et qui veulent s'inspirer de lui dans leur vie, viendraient y chercher ce dont ils ont besoin. »²

Peut-on signaler ici l'impression que produisit cette brochure sur l'une des personnalités dont les antennes intuitives « sentaient » le mieux ce qui se passait dans le secret des cœurs au pays romand, René Guisan, le futur professeur de théologie aux deux Facultés vaudoises ? A cette époque il luttait de toutes ses forces au sein de l'Eglise libre vaudoise pour que celle-ci se décidât à laisser tomber toutes les affirmations doctrinales de sa Confession de foi. Dans une lettre du 4 février 1906, Guisan écrit : « La brochure de Bovet, si laïque, si simple, est aussi un signe des temps. »³

Dans une étude présentée à Grandchamp en 1944, au cours d'une retraite, Pierre Bovet exalte ce qu'il appelle « le commandement d'amour »⁴. Analysant avec pénétration ce sommet de la piété dont il détaille les difficultés quotidiennes, notre psychologue, loin d'y découvrir une totale impossibilité qu'expliquerait la nature corrompue de l'être humain, y voit au contraire une providentielle possibilité d'épanouissement pour la personnalité créée par Dieu en vue d'une fin pareille. « Les commandements d'amour, déclare-t-il à ses auditeurs, ont, dans notre nature, des racines profondes. Dieu a fait l'homme à son image. »⁵ Aussi ne peut-il cacher son profond regret de ce que tant de catéchismes et d'ouvrages théologiques, dans notre protestantisme réformé, perdent de vue ce commandement d'amour, négligent de citer les textes qui s'y réfèrent. « Dans les 4000 passages bibliques auxquels renvoie l'*Institution chrétienne* de Calvin, ces deux versets de saint Jean (I Jean 4 : 7-8) ne sont jamais mentionnés. Dans les vingt et un volumes de l'Encyclopédie théologique de Herzog, le texte « Dieu est amour » est cité une seule fois, à propos de la bulle *Unigenitus* qui met en garde ceux qui en abusent. » Et Bovet ajoute à ces deux exemples ce qu'il appelle une vérification toute

¹ PIERRE BOVET : *La séparation et l'Eglise nationale*, p. 21.

² *Ibid.*, p. 22.

³ René Guisan *par ses lettres*. Lausanne, La Concorde, 1940, II, p. 17.

⁴ PIERRE BOVET : *Le commandement d'amour*. Cahiers protestants. La Concorde, Lausanne, 1944.

⁵ *Ibid.*, p. 12.

fraîche : « Les 129 réponses du *Catéchisme de Heidelberg* sont étayées par 800 passages : une trentaine sont empruntés à la première épître de saint Jean, mais « Dieu est amour » n'en est pas. » ¹

Dès lors il laisse percer son inquiétude, et c'est autant le croyant que l'éducateur qui conjointement prennent la parole, ce qui rend l'avertissement d'autant plus grave : « Les enfants de nos contrées ont, pendant deux siècles, appris leur religion dans le catéchisme ; leur a-t-on laissé ignorer que Dieu est amour ? » ²

Pour terminer, nous pensons ne pouvoir mieux faire que reproduire un passage de la causerie d'adieux que Pierre Bovet fit à Radio-Genève, le 12 juin 1944. Le titre de l'entretien était déjà tout un programme : *Quelle sera demain la tâche des éducateurs ?* Dans un temps qui lui était strictement limité, le pédagogue formé aux disciplines de la psychologie scientifique apporte un dernier message à l'« auditoire invisible » qui pendant des années a suivi ses causeries. Nous imaginons facilement que les paroles prononcées en pareille circonstance ont été pesées et choisies avec soin, et que seul l'essentiel a passé sur les ondes. Après avoir rappelé que la question posée, *Quelle sera la tâche des éducateurs, demain ?* est une question de portée mondiale et qu'elle comporte, entre autre élément, une éducation pour la paix qui empêche le retour des carnages et des désastres suscités par la guerre (nous sommes en juin 1944), Bovet mentionne tout d'abord qu'en éducation tout se tient, car c'est de la personne humaine qu'il s'agit et celle-ci, malgré les différences, reste une. Puis il remarque qu'aucun problème d'éducation ne peut être pris au sérieux sans qu'aussitôt l'on ne soit entraîné sur le plan social.

Enfin — et c'est le troisième point par lequel l'orateur conclut sa causerie, et ceci lui confère une solennité particulière :

« Rien comme une tâche éducative qui lui tient à cœur ne conduit un homme ou une femme à sentir la précarité de son effort, l'insuffisance des précautions les plus adroites, des mesures les mieux raisonnées, des intentions les plus pures. Rien ne le porte plus sûrement à sentir le besoin de forces supérieures aux siennes, à y croire, à y recourir.

» Quelle sera demain la tâche des éducateurs ? — Implorer le secours d'En-Haut.

» Qui suis-je, moi, pour vous dire ces choses ? Mais, puisque ceci est un discours d'adieu, je ne pouvais pas ne pas vous les dire. » ³

Genève, janvier 1967.

EDMOND ROCHEDIEU.

¹ PIERRE BOVET : *Le commandement d'amour*, p. 11.

² PIERRE BOVET : *Quelle sera demain la tâche des éducateurs ? Educateur et Bulletin corporatif*, 9 septembre 1944.

³ PIERRE BOVET : *ibid.* p. 521.